

« **Puissance des communautés interprétatives** »,
préface à Stanley Fish, *Quand lire, c'est faire*,
Paris, éditions des Prairies ordinaires, 2007, p. 5-27

PUISSANCE DES COMMUNAUTES INTERPRETATIVES

UNE FABLE EXPERIMENTALE

Provocation ? Sophisme ? Fumisterie ? L'argument défendu par Stanley Fish dans cet ouvrage est aussi simple qu'inacceptable : *ce sont les lecteurs qui font les livres*. Contre-intuitive à souhait, la thèse est faite pour choquer le bon sens commun (auquel Fish paraît se délecter de donner du bâton). Bien sûr que ce sont *les auteurs* (et *les imprimeurs*) qui *font* les livres ! Les lecteurs ne font (dans le meilleur des cas) que *re-trouver* (modestement) ce que l'auteur avait déjà eu le génie de trouver *avant* eux (voire *pour* eux). Affirmer que les lecteurs *font* les livres, c'est faire marcher la réalité sur la tête, c'est confondre la production et la consommation – c'est aussi absurde que de vouloir convaincre le boulanger que c'est son client qui a *fait* le pain. Et pourtant, c'est bien cette thèse provocatrice que soutient Stanley Fish : « les interprètes ne décodent pas les poèmes : ils les font » (cf. infra)¹ – dans l'original anglais : « *they make them* ».

Comment espère-t-il nous faire trouver midi à quatorze heures ? À travers la narration et l'analyse d'une petite fable expérimentale que le professeur Fish aurait manigancée en 1971 : au lieu d'effacer la liste de noms propres qu'il avait notée au tableau noir pour indiquer aux étudiants de son cours de linguistique quels étaient les auteurs à lire pour la prochaine séance, il décide de faire passer cette liste pour un poème religieux du XVII^e siècle auprès des étudiants de son second cours de la matinée, dont le semestre avait été consacré à l'étude des poèmes religieux du XVII^e siècle. Et ça marche ! L'imposture n'est nullement suspectée, la machine à interpréter remotive ces noms propres de linguistes contemporains en références bibliques savamment cryptées et artistement œuvrées. D'où la conclusion logique : il n'y avait qu'une liste de noms de linguistes (sans intention poétique d'auteur, puisque sans auteur !), et ce sont bien les interprètes qui *en ont fait* un poème. D'où l'extrapolation provocatrice : ce sont les lecteurs qui *font* les textes. CQFD.

Depuis la parution en 1980 du livre intitulé *Y a-t-il un texte dans ce cours ? L'autorité des communautés interprétatives*, qui présente et discute cette fable expérimentale, l'argumentaire qu'en tire Stanley Fish a bien plutôt constitué Ce Qu'il Fallait Démontrer pour quiconque entend faire prendre les études littéraires au sérieux. N'est-ce pas pur *sophisme* que de prétendre tirer une vérité générale de ce cas très particulier ? Ce n'est pas à une capacité absolue des lecteurs de *faire* les textes qu'il

¹ Stanley FISH, *Is There a Text in this Class. The Authority of Interpretive Communities*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1980.

faut attribuer ce qui s'est passé dans la classe du professeur Fish, mais au hasard qui a voulu que *cette* liste particulière de linguistes comporte des noms capables de prêter échos à des interprétations bibliques. Une autre liste de linguistes n'aurait pas fait l'affaire – et les théoriciens de la littérature se seraient évité le ridicule de vaines controverses. D'ailleurs, même en admettant qu'en pays judéo-chrétien une large proportion des noms propres portent des traces de références bibliques, il suffit d'imaginer le professeur Fish ayant enseigné les mathématiques ou le droit (au lieu de la linguistique) dans son premier cours pour mesurer les limites assez étroites de la portée réelle de la fable expérimentale : une série d'équations, ou un fragment extrait au hasard du code des obligations, seraient bien plus difficiles à faire passer pour des poèmes religieux du XVII^e siècle que les noms de Levin, Thorne et Ohman.

Fish nous trompe donc lorsqu'il prétend que « ce n'est pas la présence de qualités poétiques qui impose un certain type d'attention », mais que « c'est au contraire le fait qu'on accorde un certain type d'attention au texte qui conduit à l'émergence de qualités poétiques ». Rien, à partir de cette fable, ne lui permet d'affirmer que, alors que « la compétence de lecture (*skilled reading*) est généralement conçue comme relevant d'une capacité à discerner ce qui est là », l'exemple de ses étudiants montre qu'« elle relève plutôt d'une capacité à savoir comment *produire* ce dont on peut dire, après-coup, qu'il est là » (infra, p. ???). Contrairement à ce qu'il affirme, certaines qualités sont bien présentes dans ce qui a été tracé au tableau, il y a bien quelque chose « qui est là » : des noms (propres) qui – objectivement – coïncident avec, ou ressemblent à, des noms associés à la tradition biblique ; les étudiants ne « produisent » ni ces noms, ni ces coïncidences, ni ces ressemblances, ni ces associations ; ils se contentent, comme le veut notre bon sens commun, de discerner ce qui est là.

Cette provocation serait bien innocente, et ce sophisme bien insignifiant, s'ils ne laissaient la porte grande ouverte aux plus insupportables *fumisteries* : admettre que ce sont les lecteurs qui font les textes conduirait à ne plus pouvoir élever la moindre digue contre les torrents de *délires (sur)interprétatifs* qui bouillonnent dans la tête des illuminés de toute espèce, lesquels pourraient ainsi s'autoriser de n'importe qui pour nous faire accroire n'importe quoi. Entre autres choses, cela conduirait les professeurs de littérature – public premier de leur collègue américain – à ne plus pouvoir sanctionner leurs étudiants pour avoir proposé d'un texte une lecture « fausse ». Si c'est le lecteur qui fait le texte, il pourra légitimement réclamer le droit d'en faire tout ce qu'il voudra : il serait tout aussi absurde de dire qu'une interprétation est « fausse » (ou « vraie ») qu'il est absurde de dire qu'un poème est « faux » (ou « vrai »). Par rapport à quelle réalité (objective) extérieure pourra-t-elle être dite « fausse », dès lors qu'elle produit elle-même ce dont elle affirme, après-coup, qu'il est là ? C'est bien au délire (sur)interprétatif et à la fumisterie solipsiste que lâche la bride un complice de Stanley Fish, le philosophe pragmatiste Richard Rorty, lorsqu'il caractérise scandaleusement l'acte interprétatif par le fait de « *beat the text into a shape which will serve [the reader's] own purpose* » – (mal) traduisible par l'idée de « pétrir le

texte et de le reformer selon la configuration qui conviendra le mieux aux finalités du lecteur »².

Non seulement la morale laxiste que Stanley Fish tire – en sophiste – de sa fable expérimentale tendrait vite à saper toute exigence de rigueur herméneutique, mais elle laisserait également le champ libre à toutes les *dérives (hyper)relativistes* qui dénie toute possibilité de connaissance « objective » et qui finissent par confondre le bon grain de la science avec l'ivraie de la superstition ou de l'idéologie. Dire que ce n'est pas la présence (« objective ») de certaines caractéristiques *dans* l'objet qui explique qu'on reconnaisse cet objet pour « ce qu'il est » (un poème, une bibliographie), mais que c'est « un certain type d'attention » porté sur l'objet qui « produit » en lui ces caractéristiques, cela revient à dire que *toute connaissance est par essence projective* (et donc ressortit davantage du modèle de l'hallucination que de celui de l'observation). Rien n'est vrai (en soi), tout est défendable (d'un certain point de vue) : au nom de quoi, dans ce cas, saura-t-on prévenir le créationnisme d'être enseigné dans nos écoles, ou condamner les mutilations sexuelles comme contraires au droits de l'homme ? Cette provocation, ce sophisme et cette porte ouverte à la fumisterie méritent donc d'être dûment dénoncés pour les graves dangers dont ils menacent la discipline des études littéraires, la rigueur de la pensée et les fondements de la morale.

Si son œuvre n'avait pas été très largement ignorée en France, faute de traduction ou de curiosité intellectuelle, et si le mépris ne devait pas être la forme privilégiée de traitement de pareilles billevesées, on ne s'étonnerait guère de voir les partisans de l'histoire littéraire tomber à bras raccourcis sur la forme extrémiste de déconstruction que représentent les positions défendues par Fish. On notera toutefois avec intérêt que les critiques les plus fins et les théoriciens les plus intelligents ont parfaitement identifié la puissance et la radicalité de son argumentaire : c'est contre l'école de pensée qu'il représente qu'Umberto Eco a cru bon de devoir rédiger un livre sur *Les Limites de l'interprétation*³, et c'est autour de la dénonciation de sa « radicalité auto-destructrice » qu'Antoine Compagnon, dans son excellent *Démon de la théorie*, articule sa défense de la littérature « abrogée » par le « relativisme dogmatique » et l'« athéisme cognitif » de Fish⁴.

Il était donc temps de donner au lecteur français l'occasion de juger le scandale sur pièces – pour autant qu'il y ait quelque chose à juger, et pour autant que les pièces textuelles suffisent pour décider l'affaire, ce dont – justement – Stanley Fish nous invite à douter... Mais quel est donc celui par qui le scandale arrive aujourd'hui en France, un quart de siècle après son apparition aux Etats-Unis ?

UN AFFABULATEUR SCANDALEUX

Provocateur ? Sophiste ? Fumiste ? La carrière tortueuse de Stanley Fish a été scandée par toutes les gloires et par toutes les accusations. Né en 1938, ayant

² Richard RORTY, « Idealism and Textualism » in *Consequences of Pragmatism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1982, p. 151. Traduction française : *Conséquences du pragmatisme. Essais 1972-1980*, Paris, Seuil, 1999.

³ Umberto ECO, *Les Limites de l'interprétation*, Paris, Grasset, 1992.

⁴ Antoine COMPAGNON, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 1998.

commencé sa carrière muni d'un doctorat de l'université de Yale (1962) et ayant d'abord occupé des postes de spécialiste de littérature anglaise de la Renaissance à Berkeley (San Francisco) et à Johns Hopkins (Baltimore), Stanley Fish a vu son ancrage institutionnel dériver progressivement vers des facultés de droit lors des années qu'il a passées à Duke (Caroline du Nord) de 1986 à 1998, ainsi que dans ses postes plus récents à Chicago et à la Florida International University. Depuis ses publications de début de carrière sur Milton, qui figurent parmi les classiques du *reader-response criticism*⁵, jusqu'à ses prises de position plus récentes contre la dérive des études littéraires vers des formes naïves d'activisme politique⁶, l'homme est (très habilement) parvenu à susciter le scandale par chacun de ses gestes, grâce à un art consommé du contre-pied et de la provocation (théorique ou professionnelle). La façon dont il a exercé ses fonctions administratives à l'université de Duke lui ont valu des dénonciations diverses et violentes, de même que ses prises de position (souvent dans le *New York Times*) sur les sujets brûlants du débat public nord-américain (la discrimination positive, la liberté d'expression et ses limites, la rhétorique conservatrice, les politiques universitaires).

Sans pouvoir entrer dans le détail de ces diverses controverses, on se contentera de tirer de son parcours sinueux et controversé une interprétation de nature générale. Si l'homme a fait scandale, c'est peut-être parce qu'il a toujours refusé de *rester à sa place* – s'attaquant ainsi de fait à l'une des plus anciennes et des mieux ancrées conceptions de la justice et de l'ordre social, celle qui amenait Platon à définir la bonne cité comme devant faire en sorte que chacun soit à la place qui lui revient et se consacre à l'activité pour laquelle il est fait (que les cordonniers fassent des chaussures, et les boulangers du pain). Avec Fish, au contraire, le littéraire fait du droit, et les lois se lisent comme de la littérature. Par les brouillages qu'il introduit dans les chasses-gardées des facultés et dans le partage du sensible dominant, il commet des gestes *politiques*, qui mettent en question la distribution des places au sein de la cité (qui est « bien placé » pour parler de quoi), en révèlent les propriétés souvent aberrantes, et minent la croyance (spontanée) en une naturalité de l'ordre social.

Surtout, il donne l'exemple d'une *indiscipline en acte*. Au-delà d'une interdisciplinarité qui se contente de faire dialoguer les experts par-dessus les barrières institutionnelles (tout en les laissant revendiquer une position d'autorité confortablement assise dans leur territoire de compétence principale), le parcours intellectuel de Stanley Fish illustre l'appel d'une *indisciplinarité*⁷ qui somme le savant de mettre son expertise à l'épreuve inconfortable de ce qui menace non seulement les frontières de sa discipline, mais ses fondements mêmes. Lorsque Fish fait du droit en littéraire, ce n'est pas simplement pour croiser les apports que les deux disciplines peuvent s'apporter mutuellement en multipliant les points de vue sur un même objet ; c'est, bien plus radicalement, pour *dissoudre et refondre chacune d'elles à l'aide de l'autre*, en montrant que la force de la loi est en réalité suspendue à la violence latente

⁵ Stanley FISH, *Surprised by Sin: The Reader in Paradise Lost*, Harvard University Press, 1967; l'auteur est revenu à Milton avec un ouvrage plus récent : *How Milton Works*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

⁶ Stanley FISH, *Professional Correctness: Literary Studies and Political Change*, Harvard University Press, 1995.

⁷ Laurent LOTY, « Pour l'indisciplinarité », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005:04, pp. 245-259.

qui régit la rhétorique, et en montrant que l'interprétation littéraire se résout en questions de légitimité et de normes dominantes. Il ne s'agit donc pas simplement pour un littéraire de se lancer superficiellement dans des gesticulations politiques à propos de sujets juridiques (comme Fish le dénonce *Professional Correctness*) : il s'agit de creuser (disciplinairement) sa discipline jusqu'au point où l'on met à nu son manque de fondations, et où ce trou nous ouvre un souterrain vers le manque de fondation d'une autre discipline. De ce dialogue entre droit et littérature, les disciplines ne sortent pas enrichies ni supplémentées l'une de l'autre, mais sapées, et sommées de se reconstituer sur des bases nouvelles et déniaisées.

Le scandale qu'ont pu causer les salaires accordés au professeur Fish n'est qu'un symptôme superficiel de l'ébranlement constitué par cette indiscipline. Au sein du partage du sensible dominant dans l'univers académique nord-américain, il est normal qu'une star de programme de MBA, qu'un juriste sollicité par tous les cabinets d'avocats ou qu'un prix (pseudo)Nobel d'économie gagnent un salaire astronomique. Mais qu'un professeur de littérature ramasse un pareil pactole annuel, cela pose question, et cela fait jaser. Que produit-il donc de si désirable ? La sensibilité et l'intelligence littéraires seraient-elles donc vendables au plus haut prix ? Cette valorisation étonnante ne s'expliquerait-elle pas justement par le fait que la littérature a été indisciplinaire dès le premier jour de son émergence et par le fait que l'indisciplinarité est aujourd'hui une dimension de plus en plus désirable et nécessaire dans la constitution de tous les savoirs ? Quels que soient les doutes éventuels qu'ils peuvent entretenir sur le contenu de ses ouvrages relatifs à Milton, à la théorie littéraire ou à la critique du formalisme juridique, les praticiens de la littérature feraient bien de tirer les leçons de l'indisciplinarité du professeur Fish, ne serait-ce que dans le but (corporatiste) de mieux comprendre ce qui fait la valeur et la puissance réelles des études littéraires dans les transformations sociales actuellement en cours. Pour l'univers littéraire français où la rhétorique se borne souvent à apprendre aux élèves à couvrir les pires trivialités d'un vernis terminologique savant, la trajectoire intellectuelle et institutionnelle de Stanley Fish est inspirante en ce qu'elle offre l'exemple d'un littéraire faisant rayonner sa réflexion rhétorique bien au-delà de ses habituels cercles érudits pour la mettre au cœur de débats sociaux brûlants sur le statut des savoirs et des discours dans le monde contemporain.

Si Stanley Fish parvient à mobiliser la littérature pour indiscipliner le droit (et réciproquement), c'est qu'il a su développer une compétence d'un type très particulier, que l'on pourrait désigner comme relevant de l'*affabulation théorique*. Maintenant que sa personne physique a disparu, le mode de réflexion et d'écriture mis au point par Jacques Derrida paraît avoir soudain gagné en France le statut de référence majeure dont il jouit depuis plusieurs années dans certains milieux académiques nord-américains. Un lecteur superficiel pourrait avoir l'impression, en découvrant le travail de Stanley Fish, qu'il se range dans la foule des stars de l'*Ivy League* ayant fait de la « déconstruction » leur fonds de commerce, sans jamais parvenir – à nos yeux d'Européens blasés – à se libérer de leur statut d'épigones. Ce serait oublier que, dans le cas de Fish au moins, les rapports ont été d'inspiration mutuelle, et d'égal à égal, plutôt que de Maître à disciple. L'un des plus beaux textes qu'ait rédigés Jacques Derrida dans la dernière période de sa carrière, et l'un des plus centraux pour comprendre les enjeux intellectuels, éthiques, sociaux et politiques de ce que l'on a

nommé pour lui « déconstruction » – l’essai intitulé « Du droit à la justice » paru dans *Force de loi*⁸ – a la forme d’une ruminantion autour d’un article, non moins essentiel ni moins brillant, de Fish intitulé « Force »⁹.

L’affabulation fishienne partage avec la déconstruction derridienne le fait de former souvent sa perle à partir du grain de sable fourni par une citation, une thèse ou un argumentaire tirés d’autrui. Elle procède en faisant patiemment et méticuleusement monter à la surface certaines contradictions cachées dans le tissu des présupposés et des implications tramé en sous-main des affirmations explicites avancées par l’auteur déconstruit. Elle aboutit à mettre à nu la fragilité (l’arbitraire, la relativité, le caractère intenable ou auto-contradictoire) des « fondations » sur lesquelles cet auteur appuyait implicitement ses raisonnements.

L’affabulation fishienne se distingue cependant de sa consœur derridienne par son caractère plus tranchant, plus assertif et plus productif. Moins complaisant envers la facilité de sa faconde que son cousin français, moins tortueux et moins satisfait que lui de s’en tenir à une posture strictement critique, Fish cultive une clarté digne de Descartes, et des formes argumentatives flirtant parfois avec la philosophie analytique, même si c’est afin de déboulonner la croyance en la clarté de la parole philosophique et en l’univocité de la rigueur logique. Son choix d’inscrire sa pensée sous le registre de *l’anti-fondationalisme*, plutôt que sous celui de la « déconstruction », est sur ce plan révélateur : il ne s’agit pas « simplement » (!) chez lui de « dé-construire » (à savoir de critiquer les prétentions à la vérité soutenues par autrui, en disséquant le corps de son argumentation pour faire apparaître la malléabilité d’un squelette prétendument rigide et structurant) ; il s’agit – plus ambitieusement et/ou plus naïvement – d’*affirmer une thèse positive* (celle selon laquelle nos croyances et nos savoirs ne sauraient s’ancrer en une fondation objective et universelle) et d’*en tirer des conséquences* méthodologiques, épistémologiques, juridiques, sociales et politiques. C’est bien parce qu’il prend le risque de l’affirmation positive (du type « toute revendication de fondation transcendante de la pensée tient de l’imposture » ou du type « ce sont les lecteurs qui font les textes ») que Stanley Fish prête le flanc aux critiques et aux dénonciations scandalisées, s’exposant à se voir traité de provocateur, de sophiste ou de fumiste.

Le type de discours produit par Fish relève donc bien de *l’affabulation*, telle que la définit la langue classique et telle que l’a récemment remotivée Marc Escola¹⁰, en ce qu’elle module une variation sur un thème déjà donné par un autre auteur, en ce qu’elle retourne certains propos de cet auteur contre ce qu’il affirme lui-même (*de te fabula narratur*), en ce qu’elle émane d’un enjouement qui a pu paraître prétentieux, voire arrogant, mais qui tient surtout à une joie (exubérante et contagieuse) de jouer le jeu de la théorie, et en ce que, derrière la polémique de surface, on sent le plaisir presque sensuel que prend l’auteur à construire et à raconter des fables théoriques, et à considérer la pensée comme un lieu d’expérimentation presque jubilatoire.

⁸ Jacques DERRIDA, *Force de loi*, Paris, Galilée, 1994. Le titre anglais de ce texte, originellement paru en traduction dans la *Cardozo Law Review* en 1990, était « Deconstruction and the Possibility of Justice ».

⁹ Traduit en français sous le titre « Violence » dans le seul ouvrage de l’auteur publié à ce jour dans notre langue : Stanley FISH, *Respecter le sens commun. Rhétorique, interprétation et critique en littérature et en droit*, Paris, LGDJ, 1995, p. 289-309.

¹⁰ Marc ESCOLA, *Lupus in fabula. Six façons d’affabuler La Fontaine*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2003.

UNE BOMBE A RETARDEMENT

Si le premier instinct du lecteur de Fish sera peut-être de le rapprocher de certains essais de Paul de Man, l'aspect le plus intéressant de sa pensée sera plutôt à chercher dans ce qui l'apparente à la tradition du pragmatisme nord-américain (portée par des auteurs comme John Dewey, William James, Alfred North Whitehead, ou aujourd'hui Richard Rorty). C'est avec eux surtout qu'il partage une même soif de créer de la pensée et d'inventer des concepts, un même courage d'affabuler, un même amour de l'expérimentation intellectuelle.

La traduction publiée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la redécouverte actuelle de ce courant intellectuel, assez méprisé par les lecteurs français jusqu'à très récemment. Les textes sélectionnés sont tirés de différents livres, publiés à différentes époques de la carrière de Stanley Fish. Les chapitres 1 à 3 proviennent de son ouvrage théorique le plus célèbre (dans le monde anglo-saxon), *Is There a Text in This Class ? The Authority of Interpretive Communities*, publié en 1980 (et proviennent des chapitres 1, 2 et 4 de l'original). C'est là qu'on trouvera la fable expérimentale évoquée plus haut, ainsi que les principales conséquences que l'auteur propose d'en tirer. Le chapitre 4 vient de ????. Stanley Fish a bien voulu augmenter cette traduction française d'une postface inédite, rédigée spécialement pour l'occasion.

Que la pensée de Stanley Fish puisse s'insérer dans une mode actuelle, celle de la (re)découverte du pragmatisme nord-américain, ne suffit pas à justifier l'intérêt de ce travail de traduction et d'importation des essais rassemblés dans ce volume. S'il faut lire Fish aujourd'hui, c'est au titre d'*une bombe à retardement*. Vingt-cinq ans après leur parution dans leur langue originale, les essais consacrés à la dimension projective de l'interprétation non seulement gardent toute leur pertinence, mais s'avèrent tirer un sens et une urgence renouvelés à la lumière des évolutions récentes des débats publics et des mentalités.

En 1980, le mouvement néo-conservateur commençait juste à arriver au pouvoir en Angleterre (Margaret Thatcher) et aux USA (Ronald Reagan). Fish avait développé sa pensée au sein de la vague émancipatrice et créatrice qui avait culminé avec les mouvements sociaux de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Sa théorie du lecteur-faiseur de texte peut être mise en série avec d'autres formes contemporaines de « libération », d'encapacitation (*empowerment*) et de revendication d'« autonomie ». Pas besoin d'attendre du Maître qu'il nous donne *la* clé de *la* bonne interprétation du texte (qu'il serait seul à détenir) : chacun *peut faire* d'une liste de commissions un poème religieux ! Il n'y a plus lieu de souscrire à la division aliénante du travail – contemporaine d'ailleurs de l'émergence du capitalisme industriel – entre un auteur créatif (mais généralement mort) et un lecteur bien vivant mais condamné à suivre servilement les notes d'une partition déjà écrite ! Sous les pavés disciplinaires de l'histoire littéraire, la plage de toutes les libertés interprétatives !

C'est (partiellement) en réaction contre ces revendications émancipatrices que s'est développé le mouvement néo-conservateur nord-américain, et qu'ont fait rage les *culture wars* des années 1990. Il s'agissait de remettre chacun à sa place, et l'église au milieu du village. La publication de la traduction de ces textes de Fish vingt-cinq ans

après leur publication originale tient donc d'abord de la bombe à retardement puisque c'est seulement à la suite des élections du printemps 2007 que la vague des « néo-cons » – c'est ainsi qu'est officiellement désigné par abréviation aux USA le mouvement néo-conservateur – menace de frapper la France de plein fouet. Malgré le retard apparent, la publication de cette traduction s'inscrit donc bien dans un moment historique comparable à celui qui a marqué la sortie de l'original anglais.

Pour autant, cette traduction ne doit surtout pas relever de la nostalgie ressentie lorsque les lendemains qui déchantent succèdent aux grands soirs trompeurs de l'émancipation. Il s'agit moins de faire un pied de nez à ceux qui appellent de leurs vœux la liquidation de l'héritage de mai 68, que de valoriser cet héritage en portant sur lui un regard affectueux, mais critique et dénié. Car, à y regarder d'un peu plus près, la leçon politique à tirer des analyses de Fish n'est pas tant une revendication de liberté interprétative qu'*une reconnaissance du caractère conditionné de toute interprétation*.

La fable expérimentale qui commençait pas affirmer que « les interprètes *font* les poèmes » constituait elle aussi une bombe à retardement, dans la mesure où son analyse conduisait, dans un second temps, à marquer les limites en réalité très étroites qui bornent ce type de *faire* (et la liberté débridée qu'agitent ses détracteurs pour en épouvanter les foules). Après avoir affirmé (scandaleusement) qu'aucune interprétation ne peut être dite *juste ou fautive par rapport à l'être objectif du texte*, Fish ne manquait pas de préciser que, de fait, à chaque moment historique, seules *certaines* interprétations sont *perçues comme acceptables*, tandis que les autres sont ressenties comme étant *inacceptables*. Contrairement à une naïveté partagée par certains acteurs des mouvements émancipateurs des années 1960 et par certains néo-cons actuels – est-ce un hasard si cela recoupe souvent les mêmes personnes ? –, un penseur comme Fish ne s'est jamais fait d'illusions sur les mérites ni sur les dangers d'une liberté débridée, à la possibilité de laquelle il est assez sage pour n'avoir jamais cru : dans les textes présentés ici, il ne dit jamais que chacun est « libre » de faire dire n'importe quoi à n'importe quel texte à n'importe quel moment. Il dénonce explicitement l'aberration qu'il y aurait à croire que le moi (*the self*) puisse être inconditionné (*unconstrained*) : ce *self* n'est pas à concevoir « comme une entité indépendante mais comme une construction sociale dont les opérations sont délimitées par les systèmes d'intelligibilité qui l'informent » (p. 335).

Ce n'est nullement Fish lui-même, mais bien ses détracteurs scandalisés, qui croient naïvement à une liberté débridée (et dès lors dangereuse) : « [leur] erreur est de penser l'interprétation comme une activité qui a besoin d'être contenue à l'intérieur de certaines contraintes (*an activity in need of constraints*), alors qu'en fait l'interprétation est elle-même *une structure de contraintes (a structure of constraints)* » (356). Comme il le dira dans un autre texte, il n'y a que très rarement besoin de pointer un pistolet sur la tempe d'un individu pour le contraindre à limiter sa liberté, parce que, le plus souvent, *il porte lui-même dans sa tête le revolver d'une contrainte intériorisée* (généralement sous la forme du « sens commun »)¹¹. En d'autres termes, une interprétation ne sera *jamais* le produit d'une liberté débridée puisque toute interprétation a fonctionnellement la forme d'une bride !

¹¹ Stanley FISH, « Violence » dans *Respecter le sens commun*, op. cit., p. 305.

Les gestes interprétatifs, les normes de l'acceptable et de l'inacceptable (de même que *tous* les gestes et que *toutes* les normes) ne sont concevables qu'au sein de *communautés interprétatives* qui donnent aux subjectivités individuelles leurs formes, leurs limites et leurs visées. Si les thèses de Fish devaient choquer ceux qui les auront regardées de près, ce n'est pas leur apparent anarchisme libertaire qui devrait les inquiéter, mais bien le cadre déterministe dans lequel elles nous invitent à concevoir l'activité interprétative. Le titre d'un de ses ouvrages plus récents est à cet égard révélateur : *La liberté d'expression n'existe pas, et c'est tant mieux !*¹² La morale de sa fable expérimentale n'est pas de mettre l'imagination (subjective et potentiellement solipsiste) au pouvoir, mais de mesurer la part énorme que prend le conditionnement dans nos comportements. Ce qu'illustre l'exemple de ses étudiants lisant une liste de noms comme un poème religieux du XVII^e siècle, c'est la puissance du lavage de cerveau et du bourrage de crâne qui a lieu dans une salle de classe. Si l'on peut se demander s'il y a bien un texte (littéraire) dans cette salle de classe, en revanche la réaction des étudiants montre que s'y trouvait effectivement ce que Fish appelle une *communauté interprétative* : un ensemble d'individus qui ont intériorisé des normes, des attentes, des visées, des méthodes, des réflexes, des « recettes de cuisine » et qui, en conséquence de ce conditionnement dirigé pendant une dizaine de semaines par le professeur Fish, ont été hypnotisés au point d'halluciner, tous ensemble, un poème là où il n'y avait au tableau noir – pour la communauté interprétative qui occupait la salle de classe quelques minutes auparavant et qui avait subi une magnétisation différente – que quelques noms de linguistes.

C'est surtout de ce point de vue que ces textes de Fish constituent, un quart de siècle après leur parution, une précieuse bombe à retardement. Des mots d'ordre comme *You can !* ou *Just do it !* ne sonnent plus à nos oreilles comme des slogans politiques émancipateurs, mais comme du matraquage publicitaire pour de l'électronique ou des chaussures. La formule scandaleuse employée par Fish ne ressemble que très superficiellement à de tels slogans. Lorsqu'il écrit à propos de l'action des interprètes sur les poèmes *They make them*, il faut bien mesurer la subtilité du type de puissance d'agir (*agency*) que la langue anglaise lui permet d'exprimer ainsi. Cela peut certes vouloir dire que ce sont les interprètes qui *fabriquent* les poèmes, qui les *produisent*, qui les *créent*, qui les *font émerger* en appliquant sur un texte certaines recettes de cuisine (intériorisées au fil des semaines selon le formatage mental agencé par le professeur Fish). Le modèle sous-jacent à ce premier sens du verbe *to make* est celui du Créateur (*Maker*) qui donne être à quelque chose qui n'existait pas avant lui. C'est sur la base de ce premier sens (de *production*) que les critiques se gaussent de l'absurdité de la phrase de Fish : de même que c'est évidemment le boulanger qui produit le pain (et non le client qui l'achète et le mange), de même est-ce évidemment le poète qui produit le poème (et non le lecteur qui le déchiffre).

Il est pourtant *un second sens* du verbe *to make* qui est bien plus approprié à ce que « font » les étudiants du professeur Fish, et bien plus suggestif du point de vue de la philosophie politique. L'anglais emploie le même verbe *to make* pour dire qu'une mauvaise nouvelle me *rend* triste ou que des cacahouètes trop salées me *rendent*

¹² Stanley FISH, *There's No Such Thing as Free Speech, and It's a Good Thing, Too*, Oxford University Press, 1994.

assoiffé (*it makes me sad, it makes me thirsty*). Pour être plus littéral, et plus littéraire, il ne faudrait pas dire que les interprètes « font » les textes, mais que, en présence d'un texte *déjà fait*, les interprètes peuvent *en faire* un poème. Il ne s'agit pas de *créer*, mais d'*utiliser*, et, du point de vue pragmatiste, il n'est aucune utilisation « illégitime » d'un objet, dès lors qu'elle remplit le but visé. On néglige certes la puissance propre d'un poème ou d'un billet de banque en se servant simplement de leur papier pour allumer un barbecue (un journal ferait le même effet), ou en les pliant pour caler une table (un bout de bois y suffirait). Lorsqu'on les *sous-utilise* ainsi, le problème ne tient toutefois pas à *un manque de respect envers l'objet utilisé*, mais à la possibilité d'*un manque à gagner pour l'utilisateur* : plutôt que de les enflammer pour allumer mon barbecue, je ferais sans doute mieux de lire la page du recueil de poésies pour en tirer une expérience esthétique ou de garder mon billet de banque pour acheter une bouteille de liquide allume-feu – mais peut-être pas, tout dépendant des circonstances.

La fable expérimentale de Fish illustre le fait que, face au même texte, les étudiants du premier cours *en ont fait* une liste de linguistes à lire pour la prochaine séance, alors que ceux du second cours *en ont fait* un poème religieux du XVII^e siècle. Ces deux communautés interprétatives ont appliqué sur le même texte des procédures de construction de sens différentes (inculquées par le professeur Fish et par l'institution universitaire dans son ensemble). Si l'une de ces deux procédures peut être dite davantage conforme que l'autre à l'intention originelle de celui qui a tracé ce texte sur le tableau noir, aucune des deux ne peut – soutiendra un pragmatiste – être dite plus conforme à une « essence » de l'objet lui-même : les objets ne *sont* que ce que nous *en faisons*.

LA PLUS RADICALE DES SUBVERSIONS POLITIQUES

Ce principe général, qui fait le cœur de l'attitude pragmatiste, implique au moins deux conséquences qui ont de quoi retenir notre attention pour conclure. D'une part cette position pragmatiste coupe court à tous les efforts déployés par les approches structuralistes pour définir et « fonder » la littéarité d'un texte à partir de ses propriétés formelles (inhérentes, essentielles). Un texte est *littéraire*, selon la logique proposée par Fish, dans la mesure où il est *utilisé de façon littéraire*. Il n'est donc pas littéraire « en soi », il peut seulement le *devenir* (en fonction de l'usage qu'on *en fait*). Même si les textes, du fait de la manière dont ils sont transmis au sein des communautés interprétatives, tendent à programmer les usages qui seront faits d'eux, la littéarité n'est pas à chercher dans le texte lui-même (ce qui entérinerait une distinction d'essence ou de nature entre textes *littéraires* et textes *non-littéraires*) ; *la littéarité résulte de la projection sur le texte d'un certain type d'approche auquel on le soumet en vue d'en tirer certains effets*. Le pendant de cette proposition est bien entendu que *tout texte peut être littérisé*, dès lors qu'il est soumis à une lecture de type littéraire¹³ – c'est bien là ce qu'illustre la fable expérimentale.

Cette position pragmatiste implique, d'autre part, et bien plus largement, que tout objet peut devenir un instrument d'oppression ou d'émancipation, selon l'utilisation

¹³ Pour un essai de définition des paramètres principaux d'une telle lecture littéraire, je renvoie à mon ouvrage *Lire, interpréter, actualiser. Pour quoi les études littéraires ?*, Paris, éditions Amsterdam, 2008.

que l'on en fait. Autrement dit : *tout objet a le potentiel de devenir une bombe à retardement*. Cela ouvre le champ à une conception de la politique très différente de celle qui domine dans la France d'aujourd'hui – une politique qui n'est à penser ni en termes d'essence, d'être ou d'action (selon le modèle « jacobin »), ni en termes d'identités (selon le modèle « communautariste »), mais en termes de *devenirs*, de *transformations*, de *réappropriations créatrices*, de *détournements imprévisibles* et de *piratages enjoués*.

Dire que les textes sont ce que nous en faisons (au sein des conditionnements nourris par nos communautés interprétatives), cela invite donc les littéraires à se demander *pour quoi* ils lisent et font lire des textes, pour produire *quels effets* et *quels types* de transformations et de réappropriations. Mais cela implique aussi de reconnaître que les textes *ne sont que* ce que nous en faisons. Sur ce point également, les essais de Fish, rédigés dans l'atmosphère intellectuelle des années 1970 où le sacré ne faisait pas partie des préoccupations principales du temps, prennent des résonances très actuelles en une période souvent caractérisée (de façon sans doute trompeuse) comme étant celle d'un « retour du religieux ». Si les chapitres traduits dans cet ouvrage paraissent *ne traiter que* de questions (fumeuses ?) de théorie littéraire, nous pouvons nous les réapproprier aujourd'hui pour *en faire* un *outil de résistance*, non seulement contre l'intégrisme religieux, mais aussi bien contre tous les intégrismes idéologiques qui fourvoient le développement de nos formes sociales.

La fable expérimentale anti-fondationaliste de Fish constitue en effet une formidable machine de guerre contre toutes les formes de fondamentalisme (chrétien ou hindou, scientiste ou obscurantiste, néo-libéral ou trotskiste). Il serait bien entendu illusoire d'imaginer que des arguments de type herméneutique suffiront à tarir des croyances religieuses qui prennent racine dans des problèmes existentiels bien plus profonds – c'est avant tout en tant que pourvoyeurs de services sociaux et de mobilisation politique contre le néo-colonialisme que les islamistes suscitent l'adhésion dans les quartiers défavorisés aux quatre coins de la planète. C'est néanmoins une tâche politique immédiate que de nous convaincre qu'*aucun* texte ne prescrit quoi que ce soit *par lui-même*, mais que ce sont toujours des interprètes (humains) qui *font dire* à ce texte *quelque chose qui leur est utile*. À une époque où les phénomènes de communication jouent un rôle de plus en plus décisif dans notre devenir mondial, (re)poser des vieilles questions de rhétorique (politique) et d'herméneutique (face à toutes les formes de textes sacrés) pourrait bien relever de l'urgence.

Car le questionnement anti-fondationaliste de Fish ne mérite pas seulement d'être adressé à ceux qui se réclament de la Charia ou du Prophète. C'est aussi bien « chez nous » qu'il constitue la plus radicale des subversions politiques. Rappeler que les taux de croissance (indépendamment même de la façon dont on les concocte à travers des choix statistiques discutables) ne *sont* que ce qu'on leur *fait dire*, voilà de quoi ébranler sérieusement l'argumentaire du conservatisme néo-travailliste qui paraît avoir aujourd'hui le vent en poupe. Dans le cadre d'un tel démontage de la croyance économiste, l'aberration de la fable de Fish, qui voulait nous faire croire, contre toute évidence, que ce sont les lecteurs qui font les textes (comme si c'était les clients qui faisaient les baguettes du boulanger), cette aberration n'est finalement guère plus absurde que celle, très en faveur aujourd'hui, de la « richesse dégouttante » (*trickle-*

down economics), au nom de laquelle c'est la dépense et les investissements du millionnaire qui font la richesse de l'ouvrier, en lui « donnant » son emploi (merci aux riches de nous donner notre pain quotidien à la sueur de notre front !).

Il reste (et restera toujours) quantité de croyances à défondamentaliser, de façon à ouvrir des possibles là où nous croyions faussement que la nature ou un Texte sacré nous imposent une solution unique – une seule « bonne » interprétation, inhérente à la chose elle-même. Dénoncer ces croyances comme des fables, en sachant qu'on ne fait qu'affabuler soi-même, mais en faisant en sorte que notre fable puisse être utilisée de façon plus émancipatrice que celle à laquelle on adhérait précédemment de façon a-critique – voilà l'ambition du programme esquissé par Stanley Fish dans les chapitres qui suivent. Puisse cette traduction aider à la constitution d'une communauté interprétative capable de faire bon usage de ses affabulations anti-fondationalistes.

Yves CITTON